



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 3 juin 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Est/sont absents(es):

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Péguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

RÉSOLUTION: 2024-06-215 / REMBOURSEMENT KILOMÉTRAGE- JACQUES PÉPIN

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par le MAMH aux élus municipaux à prendre part à un atelier de réflexion à l'hôtel Le Victorien de Victoriaville en date du 7 mai 2024;

CONSIDÉRANT l'invitation adressée par la MRC d'Arthabaska aux élus municipaux à prendre part à un atelier de réflexion relatif au projet éolien le mercredi 8 mai à 19h, au Complexe Le 905, situé au 905, boulevard des Bois-Francis Sud à Victoriaville;

Sur la proposition du conseiller Éric Morissette et appuyée par le conseiller Guy Dupuis et résolu :

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère consent à rembourser sur présentation d'un rapport les frais de Kilométrage de l' élu municipal Jacques Pépin d'un montant de 40.14\$ pour sa participation à ces deux ateliers de réflexion pour le compte de la municipalité de Saint-Valère.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **5 juin 2024**.


Karl Péguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier